

Titulaires	Suppléants
Alain DURRENS	Joël ROUSSELEAU
Isabelle CALARD	Stéphanie LOUERAT
Jean Bernard FERRER	Jean-Michel LAMBOUR
Angélique CHIFFOLEAU	Nathalie SAILLARD
Damien MOUSSET	Vincent RITZ
Patricia JOSSO	
Hervé YDE	
Stéphanie GAUDICHON	
Serge BOURIC	
Chantal THABARD	
Fabrice RONCIN	
Marie-Claude HERAULT	
François JOSNIN	
Sylvie VERON	
Jérôme BLANCHARD	

2. DEUXIEME ORDRE DU JOUR (ETABLI CELUI-CI PAR LE MAIRE)

a) ELECTION D'UN ADJOINT

Suite à la démission d'Hélène BATARD, Monsieur DURRENS souhaite que Mr FERRER devienne adjoint de la commune nouvelle afin de lui octroyer une délégation sur la totalité de la commune nouvelle et non une délégation territorialisée.

Mr FERRER, est candidat à ce poste d'adjoint. Il a adressé une note écrite en ce sens.

Monsieur DURRENS demande à l'assemblée si d'autres personnes veulent se porter candidates pour ce poste d'adjoint.

SAILLARD Nathalie « Est-ce que Monsieur FERRER, peut être adjoint en plus de Maire délégué ? »

DURRENS Alain « Oui. »

Le vote s'effectue à bulletin secret.

Vu les articles L2122-8 et L2122-10 du CGCT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 3 votes blancs et 23 votes Pour,

- *ELIT Monsieur FERRER Jean-Bernard, 2^{ème} adjoint de la commune de Villeneuve-en-Retz*

b) FIXATION DE TARIFS POUR LES MANIFESTATIONS DE L'ESPACES JEUNES

Des tarifs de restauration avaient été votés pour le forums « Jobs d'été ».

Il est proposé au Conseil Municipal de voter des tarifs de restauration pour toutes les manifestations liées à la jeunesse ou toutes autres manifestations municipales où la restauration sera assurée par le service jeunesse (par exemple : « Journée du Marais » le 1^{er} juillet).

Chantal THABARD « Le prix de la barquette de frites est élevé. Pourquoi ne pas mettre 2€ ? »

Damien MOUSSET « C'est pour financer les loisirs des jeunes. »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** de fixer les tarifs de restauration servis pour ou par le service jeunesse comme indiqués dans le tableau ci-dessous :

BOISSONS	PRIX
Café, thé, infusion	0.50€
Soda et jus de fruit en canette	1.50€
Soda et jus de fruit en verre	1.00€
Cocktail sans alcool	1.50€
Bière en pression	2.00€
Bière en canette ou bouteille verre	1.50€
Cidre en petite bouteille	1.50€
ALIMENTATION	PRIX
Sandwichs	2.50€
Panini salé	2.50€
Hot Dog	2.50€
Croque-Monsieur	2.00€
Frites, la barquette	2.00€
Pizzas, tarte, quiche	1.50€
Panini pâte à tartiner chocolat	1.50€
Crêpes ou gaufres chocolat/confiture/caramel	1.50€
Crêpes ou gaufres sucré/nature	1.00€
Gâteaux ou dessert	1.00€
Sachet de bonbons	1.00€
Barres chocolatés	1.00€
Sachet de chips	1.00€

3. **AFFAIRES DIVERSES**

-  Prochaines réunions
 - Prochain conseil municipal le mardi 11 juillet 2017 à 19h30

Le Conseil Municipal est clos à 19h45.